

L' À L'ÉCOLE DES ARTS & DE LA CULTURE

3
ANS

18
ANS



E.A.C et P.E.A.C.

1. L'Éducation Artistique et Culturelle

- objectifs de l'EAC
- les 3 piliers
- les 6 domaines artistiques
- la mise en œuvre
- les points de vigilance

2. Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

- définition
- caractéristiques
- programmation EAC

3. Application ADAGE : appel à projets et recensement

4. Ressources

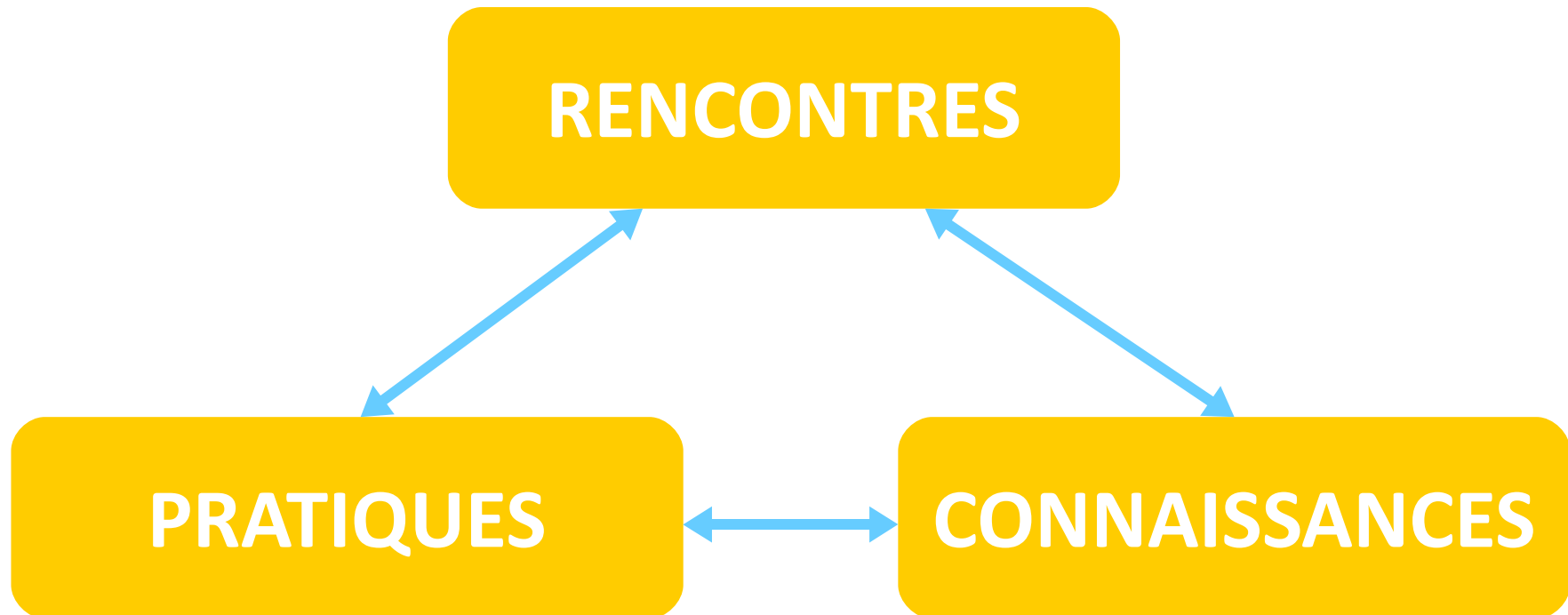
1. L'Éducation Artistique et Culturelle

Textes de référence : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

♦ objectifs de l'E.A.C. :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

- **les 3 piliers de L'Éducation Artistique et Culturelle**



Rencontres avec des artistes et des œuvres

- ♦ Cultiver sa sensibilité, sa curiosité
... et son plaisir à rencontrer des œuvres
- ♦ Échanger avec un artiste, un créateur,
... un professionnel de l'art et de la culture
- ♦ Appréhender des œuvres et des productions artistiques
- ♦ Identifier la diversité des lieux
... et des acteurs culturels de son territoire

Pratiques individuelles et collectives

- ♦ Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- ♦ Mettre en œuvre un processus de création
- ♦ Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- ♦ S'intégrer dans un processus créatif
- ♦ Réfléchir sur sa pratique

LES 3 PILIERS DE L'EAC - 3/3 : les connaissances

Connaissances

qui permettent l'**acquisition de repères culturels** ainsi que le développement de la **faculté de juger** et de l'**esprit critique**

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique
- Mettre en relation différents champs de connaissances
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

• Les 6 domaines artistiques

Arts du vivant

Danse, théâtre, arts du cirque, théâtre, mime, arts de la rue, marionnettes, musique...

Arts du quotidien

Arts appliqués, design, métier d'art ...

Arts du visuel

Peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques...

Arts de l'espace

Architecture, urbanisme, art des jardins, paysages aménagés ...

Arts du son

Musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologies de création et de diffusion musicales, etc.

Arts du langage

littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.) ; calligraphies, typographies...

• **Mise en œuvre de l'EAC**

Une **pédagogie de projet** qui s'appuie sur les **enseignements disciplinaires** :
éducation musicale, arts plastiques, EPS, histoire, français...

Qu'est-ce qu'un projet d'EAC bien pensé ?

Extrait d'une conférence donnée par Jean-Gabriel CARASSO

Jean-Gabriel CARASSO a été comédien, metteur en scène, directeur de l'association nationale théâtre et éducation (ANRAT).

Diplômé d'études politiques, il est réalisateur, consultant auprès de l'Observatoire des politiques culturelles (Grenoble) et dirige l'Oiseau rare, association d'études et de recherches culturelles.

*Vidéo en ligne sur : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article831>
accessible directement sur <https://dai.ly/x3ngodn> (chapitre « l'art et la culture » à 25mn)*

• PROJETS EAC : points de vigilance

Définition des objectifs en partenariat avec les intervenants :

Les objectifs doivent être définis en fonction **des objectifs d'apprentissage scolaires** (connaissances et compétences disciplinaires, inter-disciplinaires) et non en fonction du résultat final attendu.

Le projet n'est pas au service de la restitution. La restitution n'est pas un objectif.

Élève en création : L'élève doit être accompagné et rassuré sur le projet en cours et sur le projet en devenir. Il doit être libre de ses choix, d'interpréter, d'imaginer ce qu'il souhaite. **« A la manière de »** n'est pas un projet mais une compétence à intégrer (éventuellement) dans les références ou l'acquisition d'une technique, d'un geste mais en aucun cas comme finalité créatrice.

Rôle de chacun : les intervenants artistes et les professeurs des écoles sont complémentaires. Il est nécessaire de bien définir les rôles.

Le budget doit être équilibré - penser à prévoir :

- les frais d'intervention d'artistes (heures face aux élèves, hors élèves, frais de déplacement)
- les déplacements (spectacles, expos)
- le matériel qui peut être onéreux - penser à la récupération !

La restitution n'est pas obligatoire. S'il y a restitution :

- anticiper la réservation du lieu
- être vigilant la capacité d'accueil, adapter le type de production en fonction du lieu
- diverses restitutions possibles : exposition des travaux, des cahiers culturels, vidéo, blog, spectacle vivant



E.A.C et P.E.A.C.

2. Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

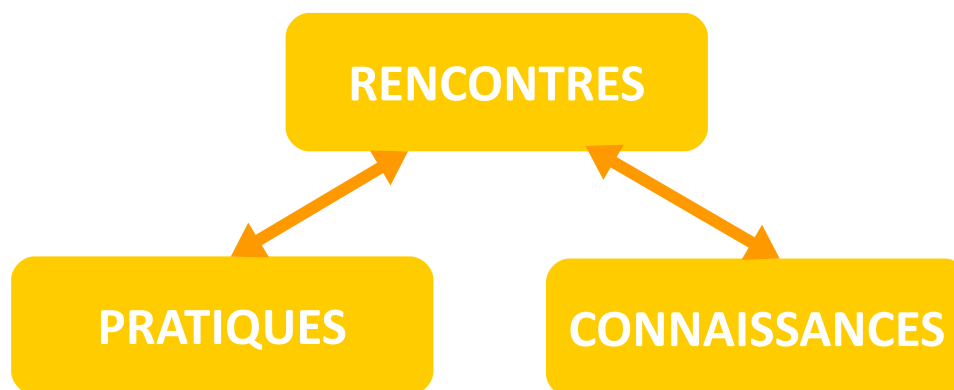
Textes de référence :

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac-4283>

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives.

- **Caractéristiques des projets pouvant entrer dans le PEAC**

- **doivent comporter les 3 piliers de l'EAC :**



- **dans les différents domaines artistiques :**

Arts du vivant . Arts du quotidien . Arts du visuel.
Arts de l'espace . Arts du son . Arts du langage

- **peuvent se dérouler sur les différents temps de l'enfant :**

scolaire . extra-scolaire . péri-scolaire

L'éducation artistique et culturelle à l'École, organisée **sous la forme d'un parcours**, invite à penser cette éducation de **façon continue et cohérente**, de l'amont à l'aval, sur le temps long des scolarités primaire et secondaire.

Réaliser une programmation EAC à l'école : un travail d'équipe

- Réaliser un diagnostic
- Mettre en place des actions cohérentes pour réaliser et enrichir le PEAC de l'élève

voir documents d'aide en ligne sur

<http://education-artistique21.ac-dijon.fr/spip.php?article79#79>



3. Application ADAGE

Informations sur : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article1682>

ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est une plateforme numérique destinée à favoriser la généralisation de l'éducation artistique et culturelle dans le premier comme dans le second degré.

Cette application permet de :

- recenser les volets culturels des projets d'établissement
- répondre aux appels à projets académiques.

Accès à l'application **ADAGE** :

- **se connecter sur le PIA** : <https://pia.ac-dijon/>
 - puis onglet « Métiers »
 - puis Application ARENA, puis ADAGE sur page d'accueil



4. RESSOURCES

Cliquer sur les liens pour accéder aux ressources

Les conseillères pédagogiques de spécialité, leur rôle :

Catherine Prélot-Godard - *conseillère pédagogique en arts visuels*
ce.cp.av21@ac-dijon.fr

Céline Choquet - *conseillère pédagogique en éducation musicale*
ce.cp.em21@ac-dijon.fr

Autres personnes ressources en fonction des domaines artistiques :

DANSE, CIRQUE : Sylvie Benoit CPD EPS – cpdepsia21@ac-dijon.fr

THÉÂTRE : Catherine Prélot-Godard

Site départemental : <http://education-artistique21.ac-dijon.fr/>

Site académique : <http://artsculture.ac-dijon.fr/>

Des dispositifs d'appui proposés par l'EN

pour certains, en partenariat avec la DRAC, la SACEM..

ECOLE ET CINEMA

APPELS A PROJETS NATIONAUX

- Création en cours
- La fabrique à chansons,
- La classe, l'œuvre
- Festival École en chœur

APPELS A PROJETS ACADÉMIQUES

- Un œuvre au rectorat...
- projets patrimoine
- Projet EAC
- Résidences territoriales

Tous les dispositifs
sur le site « Art et culture »
de l'Académie de Dijon

Des dispositifs d'appui proposés par les partenaires

Avec les structures partenariales

Élèves au concert

- Opéra de Dijon
- Orchestre Dijon Bourgogne
- Jeunesse Musicale France
- La Vapeur

Arts vivants :

- La Minoterie
- Cirq'Ônflex
- Le Dancing

Arts visuels

- Musées
- Frac
- Consortium
- Itinéraires singuliers
- CAUE
- Pays Auxois-Morvan
- FRMJC Bourgogne Franche-Comté (cinéma)

Des dispositifs d'appui proposés par les partenaires

Avec les territoires

Dans le cadre d'un CLEA : Contrat local d'éducation artistique

- PETR Val de saône / Vingeanne
- Pays Châtillonnais
- Ville de Semur
- Pays Seine et Tille
- Ouche et Montagne

Les ressources en ligne

- Site Réunion des musées nationaux et son agence photographique : Photo rmn
- MUSIQUE PRIM
- Quelques répertoires musicaux
 - « Les écoles qui chantent » - association Approchants
 - « Aria » - association Musique et Culture du Haut-Rhin
 - « Triolet des petits, des 5/9 ans »
 - « Les Enfantastiques »
- NUMERIDANSE TV
- LES ARTS DU CIRQUE (BNF - CNAC)

Interventions Extérieures sur le Temps Scolaire (IETS)

Tous domaines artistiques - à l'exception du Cirque et de la Danse qui relèvent de l'EPS

[Lien vers la Circulaire IETS](#)

Cirque et danse

[Lien vers la circulaire IETS – EPS](#)